



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

BREVET PROFESSIONNEL FLEURISTE
Session PRINTEMPS 2007

E2 – TECHNOLOGIE ET BOTANIQUE

U.21 TECHNOLOGIE

Durée : 2 heures

L'ensemble du dossier doit être rendu agrafé à la copie sous la zone anonymat.

Aucun document autorisé. Calculatrice interdite.

SUJET

Pour le salon du mariage, qui aura lieu le **15 JUIN 2008** une maison de prêt à porter haut de gamme vous sollicite pour décorer son show-room et accessoiriser les tenues lors d'un défilé.

Question 1 :

10 points

Pour l'occasion vous devez faire un choix de dix végétaux **de saison** dans **les tons mauve et vert**, pour chacun vous donnerez la famille, le genre et le nom commun.

FAMILLE	GENRE	NOM COMMUN

BREVET PROFESSIONNEL FLEURISTE
Session PRINTEMPS 2007

Question 2 : barème /4.5points

En fonctions des tenues présentées, proposez un projet graphique d'un accessoire végétal par tenue ; vous justifierez vos réponses.



PROJET GRAPHIQUE

Justification de la proposition :

BREVET PROFESSIONNEL FLEURISTE
Session PRINTEMPS 2007



Projet graphique

Justification de la proposition :

BREVET PROFESSIONNEL FLEURISTE
Session PRINTEMPS 2007



Justification de la proposition :

BREVET PROFESSIONNEL FLEURISTE
Session PRINTEMPS 2007

Question 3 :

1 point

Donnez la définition du style décoratif

Question 4 :

2.5 points

Qu'est-ce que le mucilage ?

Question 5 :

4 points

Quelles sont les principales régions de production florale française, pour chacune d'entre elles vous donnerez deux exemples de végétaux produits.

Question 6 :

3 points

Quelles sont les différentes catégories de classification des fleurs coupées et leur code couleur ?

Classification	Code couleur

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.